

EDITORIAL

Vous tenez entre les mains la nouvelle formule du bulletin communal. Nous le voulons comme un lien entre les habitants et la vie municipale, surtout dans cette période où l'on se voit trop peu. Vous pourrez y trouver des informations sur le travail du Conseil, les premières réalisations et les projets en cours.

La participation et les initiatives des habitants y trouveront place, ainsi que la mémoire de la vie du village. Chaque numéro accueillera un dossier thématique, cette fois-ci nous nous attacherons à notre école. Nous ferons évoluer le bulletin, et nous serons ravis de vos retours, soit sous forme de contribution (écrits, photos, souvenirs), soit pour une idée, une remarque.

N'hésitez pas à laisser un petit mot en ce sens dans le cahier de doléances ou en envoyant un mail à la Mairie.

.....Photo du mois



Travaux sur le clocher

Le paratonnerre a été modifié en novembre pour une mise aux normes.

Il est maintenant équipé d'un compteur d'impacts de foudre

...Le mot du Maire ...

Depuis juillet 2020 un nouveau conseil est en place avec la volonté d'être au plus près des habitants, de leurs préoccupations, de leurs envies, de leurs besoins.

Les contraintes sanitaires, que nous devons respecter pour venir à bout de la pandémie, nous brident dans les discussions, les échanges, les réunions concernant les actions présentes et les projets futurs.

Les moyens modernes de communication montrent leurs limites quand on veut être constructif, précis, efficace.

Les temps viendront où nous pourrons, sans distance, se réunir, donner des informations, écouter, discuter âprement et chercher ensemble des solutions dans le respect de chacun-e.

En attendant, le conseil et moi-même sommes à la disposition de tous pour échanger sur les sujets qui sont importants pour vous.

Nous avancerons ensemble pendant les 5 ans qui viennent.

Robert CUCHET

PAYSAGE :

MOINS DE FILS, MOINS DE POTEAUX !

Une première tranche d'enfouissement des réseaux concernant la zone du bas du village jusque sur la place avait été effectuée sous les mandats de Samuel Martin.

Une autre tranche de travaux a été mise en œuvre par le précédent conseil avec Nathalie Péro, cette tranche de d'enfouissement des réseaux s'est achevée le mardi 17 novembre 2020 avec



l'enlèvement des vieux poteaux au hameau des Bayles.



Le Plan Local d'Urbanisme définit les règles pour un développement cohérent de la commune pour les 10 ans. Il expose le projet global d'urbanisme qui résume les intentions générales quant à l'évolution du village. C'est un document qui est appelé à évoluer avec le temps.

L'enquête publique s'est déroulée du 5 octobre au 4 novembre 2020. L'occasion pour les habitants de se plonger dans cet épais document, de rencontrer la Commissaire enquêtrice pour avoir des éclaircissements. Chacun a pu lui faire part de ses observations soit par écrit, par courrier postal ou électronique soit directement de vive voix. Dans la procédure d'élaboration du PLU cette étape est importante parce que ce rapport est l'expression des citoyens sans aucune intervention des élus.

Le 4 décembre 2020, la Commissaire enquêtrice a rendu son rapport avec ses remarques, ses réserves et son avis sur le PLU (disponible sur le blog).

Il est maintenant temps pour le conseil municipal de prendre en compte les éléments du rapport pour améliorer le document. Le PLU avec ses améliorations sera ensuite proposé au conseil municipal qui devra se positionner « pour » ou « contre » son adoption. Après l'adoption, le PLU entrera en vigueur et sera un outil au service de la commune et des ses habitants.

Pour toute question : Robert Cuchet (06 70 09 23 70)

LES CHEMINS

La priorité a été faite sur les chemins les plus utilisés dans un premier temps. En Septembre, environ un tiers des haies des chemins communaux ont été élagués par l'entreprise Mourard. Les chemins restants seront élagués les deux années à venir.

Prochainement des travaux de remise en état de trois chemins seront effectués par l'entreprise « Trièves Travaux. ».

De nombreux chemins communaux seront à réouvrir et à entretenir si on ne veut pas les perdre complètement. Un gros travail sur l'écoulement et le ruissellement des eaux lors d'orages doit aussi être engagé.

N'hésitez pas à faire remonter les besoins que vous avez identifiés auprès de Serge Albert (06 23 80 10 13).

LE CHANTIER FIBRE OPTIQUE AVANCE



Il est réalisé en 3 étapes :

- Le réseau structurant (« les autoroutes »)
- Le réseau de desserte locale (du réseau structurant vers les points de branchement optique que l'on trouvera dans les quartiers et les hameaux)
- Les raccordements des abonnés (des points de branchement optique vers les utilisateurs)

Les travaux du réseau structurant qui ont traversé la commune sont terminés au niveau de Monestier du Percy. Les tuyaux ont été enfouis et la fibre tirée dans ces tuyaux. La fibre arrive du sud par le Col de la Croix Haute et c'est au niveau des Bayles qu'il y a une intersection avec une fibre qui va vers Mens et la Matheysine, une autre branche se dirige vers le nord en passant par le village et elle rejoint le nœud de raccordement optique du Percy (nouveau bâtiment au bord de la route). Elle traverse le ruisseau au niveau de la passerelle qui nous relie au Percy (voir photo.)

Le planning pour les deux dernières phases n'est pas encore défini précisément mais courra jusqu'en 2024.

DÉFIBRILATEUR

Le défibrillateur a été remplacé par un nouveau aux normes actuelles.

A savoir : Le défibrillateur est installé au rez-de-chaussée de la mairie. Il est accessible 24h/24.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

La vitesse de circulation est limitée à 30 km/h dans tout le village et à 20 km/h rue des jardins.

Des plots pour inciter à ralentir ont été installés et une signalétique spécifique mise en place. Il reste deux points sensibles : on constate encore une circulation trop rapide dans la rue principale ainsi que devant le city stade.

ZOOM SUR UN VOTE : LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil municipal a voté le 22 octobre les subventions aux associations.

Cette enveloppe de 3000€ s'est répartie ainsi :

1300€ pour des associations culturelles, d'éducation populaire et de lien social :
le Théâtre du Poulailier (à l'art'Bordage 500€),
le Sou des écoles (500€),
le comité des fêtes (120€),
Radio Dragon (90€),
les nouvelles du Pays (90€).

1020€ pour des associations sportives :
Rugby CVMT (150€),
Football Sud-Isère (150€),
Circuit du Trièves (150€),
Skieurs du Mont-Aiguille (150€),
Arts Martiaux (150€),
Trièves-street (200€),
Sur les pas des Huguenots (70€).

680€ pour des associations sociales :
Le collectif d'entraide (150€),
L'ADMR (150€),
Les maisons de retraite :
.....Cueille la vie (100€) et L'Age d'or (100€),
Les Donneurs de sang (100€),
Les amis de Vaulserre (80€).

En plus du soutien financier apporté, nous tenons à saluer chaleureusement les personnes qui s'impliquent dans toutes ces associations. Elles participent à ce que la vie soit plus belle et plus pleine.

Alors merci !

LES DÉCHETS

Le 31 août 2020 la commission déchets de la Communauté de communes du Trièves (CCT) s'est réunie. Christophe Cloarec et Catherine Giraud-Guicherd représentaient la commune.

La taxe des ordures ménagères pour le Trièves est fixée en fonction du poids des déchets et de la qualité des tris déposés dans les différents conteneurs. Il est donc important de respecter les règles de tri affichées sur les conteneurs. Afin de diminuer le poids des ordures, des communes du Trièves se sont portées volontaires pour le compostage collectif. Nous avons donc déposé une demande. mi-octobre trois bacs à compost collectifs ont été installés sur la plateforme de tri en sortie du village D252. Les bacs sont gérés et entretenus par Monsieur Boulongne de la CCT, qui fait le tour des plateformes installées dans le Trièves.

Pourquoi composter ?

1. Pour produire grâce à mon compost un terreau gratuit naturel et de bonne qualité
2. Pour réduire ma poubelle de 60kg/an/personne
3. Pour contribuer à la protection de l'environnement
4. Pour réduire les coûts de traitement des déchets

Mode d'emploi Trois bacs différents

Bac de compostage : Il faut y étaler les déchets organiques sur toute la surface du bac, les mélanger, puis les recouvrir de broyat, un seau maximum. Faire ces gestes régulièrement, limite les mauvaises odeurs.

Bac de broyat (qui contient du copeau de bois) : Celui-ci doit être prélevé à l'aide de la pelle et seau et déposé au dessus de nos déchets que nous avons préalablement déposés dans le « bac de compostage ».

Bac de maturation : **Ne rien déposer dans ce bac.**
Le compost sera prêt lorsqu'il aura l'aspect du terreau.

Les déchets de coupes de branches : en attendant qu'un lieu soit défini sur la commune, ils doivent être déposés en déchetteries.

Pour votre compostage individuel, vous pouvez vous procurer un bac au prix de 15€ auprès de la CCT en téléphonant au 06 44 20 92 04.

GROUPE DE TRAVAIL VALORISATION DES ESPACES NATURELS DE LA COMMUNE

Une dynamique pour valoriser nos espaces naturels est en train de prendre forme sur la commune.

Si vous souhaitez rejoindre le groupe de travail :

Contactez Véronik Leblay (06 14 70 56 47).

Rouge queue



LE CITY STADE CONSULTATION EN COURS

Un travail pour évaluer les besoins autour du city stade a commencé. Les enfants de l'école ont été consultés ainsi que les voisins immédiats du city stade. Les adolescents du village et ceux du Percy seront associés à la réflexion dès que les conditions sanitaires le permettront.

Une synthèse de ces rencontres sera présentée lors du prochain bulletin municipal.

CONSULTATION DES ENFANTS ET ADOS

Tu as entre 7 et 18 ans et tu habites au Percy ou à Monestier-du-Percy, nous comptons sur toi pour connaître tes envies et tes besoins. Une réunion aura lieu prochainement avec les enfants des deux villages quand les conditions sanitaires le permettront.

GROUPE DE TRAVAIL ANIMATION DU VILLAGE

La commission animation, vie sportive et culturelle invite les habitants et les associations du village à participer à une réunion si les conditions sanitaires le permettent :

**LE MERCREDI 20 JANVIER À 18h00
à la salle des communale**

Il s'agira de faire le tour des événements d'ores et déjà prévus ou prévisibles cette année, pour répartir les manifestations dans les différents lieux du village, collecter des envies nouvelles et préciser les modalités de soutien et d'accompagnement de la mairie.

LA GRANGE DIDIER – APPEL À IDÉES

Le Conseil souhaite rénover les bâtiments municipaux en attente. Le premier chantier est celui de la Grange Didier. La commune ne peut pas financer seule cette rénovation. Nous souhaitons lancer au plus tôt une première phase de chantier pour pouvoir profiter en 2021 du plan de relance, avec le renforcement du plancher, l'isolation périphérique, du plancher intermédiaire et du plancher haut (ou des rampants).

En travaillant sur le projet nous avons envisagé de la transformer pour qu'elle puisse :

- accueillir les banquets de village, ou les événements importants de la commune quelle que soit la saison,
- et qu'elle puisse servir tout au long de l'année de salle de pratiques physiques et culturelles.

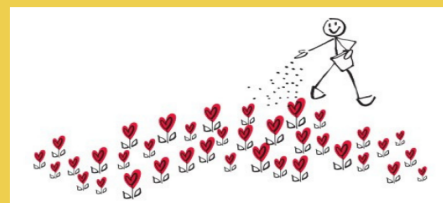
Nous estimons qu'il y aurait là une vraie utilité pour le village et une belle complémentarité par rapport aux salles des communes voisines. Nous aimerions avoir votre avis sur la question et recueillir vos idées.

Nous lançons un appel à idées pour l'aménagement de la Grange d'ici au 15 janvier. Vous avez reçu un coupon dans votre boîte aux lettres avec ce bulletin municipal, prenez le temps de le remplir, votre avis compte !

Pour toute question, contactez Loïc Cloez 06 51 94 39 30

L'ABRI À LIVRES

Un grand merci à Suzon Bonas pour l'œil qu'elle garde sur le petit kiosque à livres situé dans l'abribus du village à côté de l'école. D'ailleurs si vous n'avez rien à lire, passez faire un tour, vous trouverez peut-être votre bonheur !



APPEL À BÉNÉVOLES CITOYENS

Parce que cette période complexe et angoissante déstabilise profondément chacun d'entre nous.

Parce que nous n'avons jamais eu tant besoin de lien et d'humanité.

Parce que certains d'entre vous souhaitent se rendre utiles mais ne savent pas sous quelle forme ils peuvent le faire.

Parce que les gestes barrières et la distanciation sociale compliquent la mobilisation.

Parce qu'il y aura toujours de la place pour les initiatives et le lien social.

Parce que la solidarité, c'est l'affaire de tous.

Mixages lance une mobilisation citoyenne, pour ceux qui souhaitent agir, en direction de ceux qui en ont besoin.

Si vous avez un peu de temps, l'envie d'apporter écoute, réconfort et soutien, vous pouvez contacter Mixages au

04 76 34 27 02 ou par mail accueil.mixages@cdctrieves.fr, l'équipe se chargera de vous rappeler au plus vite.

Merci d'avance pour votre participation.

L'équipe de Mixages

LE COMITÉ DES FÊTES

L'Assemblée Générale 2020 du Comité des Fêtes de Monestier du Percy a eu lieu le 13 octobre. Le nouveau CA : les coprésidents : Christophe Cloarec, Mélanie Millon, Bernard Vallier, la trésorière : Nadège Peters, avec l'implication au conseil d'administration de Noé Politi, Christiane Boireaud, Catherine Giraud Guicherd et Stéphane Jury. L'arrivée de nouvelles mains en cours d'année fait apparaître un bel engouement de l'équipe, mais les motivations sont bien enrayerées par la crise sanitaire.

Cette année aura tout de même vu :

- le 16 février, sous un ciel très clément, l'Apéro Huître a fait le plein, aussi bien coté convives que des bénévoles motivés, l'ambiance était joyeuse et fort sympathique.
- Le 1^{er} mars, des projections des documentaires "générations paysannes", avec des témoignages de René Chaix, Liliane Gachet et de Robert Parat, agriculteurs retraités. Une grande partie des habitants était présente, dans une salle communale comble, juste avant le premier confinement (ouf !)

- Le 30 août, un concours de pétanque a enchanté 24 participants, de nouveaux terrains ont été améliorés pour l'occasion, avec la distribution de lots à chaque joueur, gracieusement offert par des partenaires locaux.



- Le 16 octobre, un stand châtaignes, chants et musique, fit des heureux lors du marché

Le comité des fêtes a besoin de nouvelles volontés. Vos énergies, idées et projets sont les bienvenus.

*****DOSSIER : NOTRE ÉCOLE*****

Les effectifs

Cette année scolaire l'école primaire de Monestier-du-Percy accueille 16 élèves, et l'école maternelle de Saint-Maurice-en-Trièves 13 élèves. Soit 29 enfants pour le regroupement pédagogique intercommunal (RPI). Le regroupement permet d'associer deux écoles, à faibles effectifs scolaires, afin de constituer au sein d'un même regroupement deux écoles sur deux sites. En regroupant ainsi les enfants de Lalley, St-Maurice et Monestier-du-Percy, avec une gestion des écoles assurée par le service scolaire de la Communauté de communes, nous avons pu garder nos écoles ouvertes.

Un risque de fermeture ?

Concernant les effectifs, dans l'immédiat pas de risque de fermeture, tant que le RPI ne passe pas à moins de 28 enfants sur plusieurs années. D'autant plus que la loi montagne semble ajouter une protection supplémentaire (l'école de Clelles a pu grâce à elle garder une classe ouverte malgré une baisse de fréquentation). Mais il faut rester vigilant car nous sommes seulement à un élève au-dessus de ce nombre.

Comment peut on soutenir l'école?

L'école, ce n'est pas que l'affaire des parents. Si l'on veut continuer à entendre des enfants jouer et rire en journée dans le village, et que l'offre scolaire publique et gratuite ne se limite pas aux grands groupes scolaires, chacun peut faire quelque chose :

- les parents en inscrivant leurs enfants à l'école publique
- les parents d'élèves en s'impliquant dans le Sou .
- les habitants du village en soutenant le Sou des écoles lors des ventes et événements qu'il organise :
- les propriétaires de maisons en louant des maisons à des jeunes parents
- les collectivités territoriales en facilitant l'installation de jeunes parents (aides à la rénovation, habitat collectif) et la possibilité de travailler ici (soutenir la création d'entreprises et l'emploi associatif, favoriser l'emploi local dans les marchés publics).

Mais le petit nombre a aussi ses avantages

Pour les maîtresses, ces effectifs leur permettent de travailler dans de bonnes conditions, notamment car elles doivent gérer 4 niveaux différents chacune. Cela est d'autant plus appréciable cette année car le protocole sanitaire a complexifié l'accueil. De manière plus générale, ce nombre d'élèves permet aux enseignantes d'individualiser un peu plus, de personnaliser un peu mieux les apprentissages. Du côté pédagogique, justement, nous pouvons dire que nous avons de la chance, nos enseignantes ne manquent pas d'idées !

**Notre école est une chance,
Défendons la !**

L'ÉCOLE MATERNELLE DE SAINT-MAURICE-EN-TRIÈVES

(Petite, moyenne, grande section et CP)

Une école maternelle ne fonctionnerait pas sans son équipe pédagogique.



Celle de Saint-Maurice se compose d'une enseignante (Sophie Thevenot), ainsi que d'une ATSEM (Céline Gérard Martin), une accompagnatrice cantine, un agent technique (Claudine Masquelin), un accompagnateur bus (Joël Rouchon), ainsi que les agents techniques de la Communauté de communes.

Dans la classe de Sophie, les élèves sont à des tables de niveau. Plus ils grandissent et plus ils se rapprochent du tableau, et finissent en CP, juste devant le tableau de la maîtresse, il est alors temps d'apprendre à lire.

Une journée type à l'école de Saint Maurice en Trièves

8h30-9h00	Accueil libre et mise en place Lecture pour les CP
9h00-9h15	Une petite collation attend les enfants
9h15-10h	Jeux libres PS / Lecture pour les CP / Langages MS et GS : histoire, poésies, chants, structuration du langage, rituels mathématiques
10h00-10h45	Ateliers peinture, découpages, collages,
10h45-11h15	EPS « courir, sauter, lancer », rondes et jeux dansés, motricité et équilibre, jeux collectifs/jeux d'opposition, orientation.
11h15-14h00	Récréation, cantine puis sieste
14h00-15h30	Selon les niveaux : sieste, poésie, graphisme
15h30-16h15	Levers échelonnés pour les PS et MS, ateliers autonomes, jeux sur table
16h15-16h30	Fin des travaux ou récréation.

LES PROJETS DE L'ANNÉE

- Concert : Les quatre saisons de Vivaldi (Salle Olivier Messiaen à Grenoble)
- Cinéma : 3 séances (Cinéma de Clelles)
- Musée de Grenoble (1 visite avec atelier)
- Bibliothèque : 3 sorties à la médiathèque du Percy
- Rencontre-lecture : Ateliers de sélection pour le « prix des incorruptibles » et interventions de lectrices
- La journée du goût (avec la maternelle de Mens)
- Piscine (à La Mure - pour les CP)
- Ski nordique (pour les CP)

L'ÉCOLE PRIMAIRE DE MONESTIER-DU-PERCY

(CE1, CE2, CM1, CM2)

Chaque lundi matin, les élèves reçoivent de leur enseignante, Marlène Stéfanidi, leur plan de travail qui détermine les activités qui devront être faites au quotidien et sur la semaine. En fonction



de leur autonomie, les élèves peuvent prendre de l'avance, faire des activités supplémentaires...

Marie-Line Marillat, accompagnante d'élèves en situation de handicap (AESH) vient compléter l'équipe avec Joël Rouchon pour encadrer le temps de cantine.

Chaque vendredi soir, la semaine se termine :

- soit par un conseil de classe pour faire le bilan de la semaine, repréciser les règles, revenir sur des problèmes de comportements, se féliciter des avancées ou des réussites.
- soit par un temps d'éducation morale et civique où il est abordé tout ce qui touche à la vie sociale, jusqu'aux gestes de 1^{ers} secours, la communication non-violente, la confiance en soi etc.

Une journée type à l'école de Monestier-du -Percy

8h45-9h15	Lecture par groupe de 4
9h15-9h30	« Quoi de neuf ? » Chaque jour un élève peut présenter un objet, un poème, une lecture, un article de presse de son choix
9h30-9h45	Phrase du jour.
9h45-10h15	Résolution de problème.
10h15-10h30	Récréation
10h30-12h15	Travail personnel & ateliers.
12h15-13h45	Pause déjeuner
13h45-14h	Temps calme
14h-14h10	Préparer les devoirs
14h10-16h05	selon les jours : Histoire, géographie, musique, arts visuels, EPS, anglais
16h05-16h15	Rangement de la classe, préparation

LES PROJETS DE L'ANNÉE

- Arts plastiques en volume (sculpture, modelage...)
- Course d'endurance (au printemps)
- Bibliothèque (3 sorties à la médiathèque du Percy)
- Théâtre (3 spectacles au Poulailleur)
- Rivières du Drac (5 sorties)
- Musée de Grenoble (1 visite avec atelier)
- Correspondances radiophoniques avec une école de Vaulx-en-Velin (en partenariat avec Radio Dragon)
- La filière laine : de la production à l'artisanat, en passant par sa transformation (5 ateliers)
- Piscine et Ski nordique

LE PÉRISCOLAIRE

Depuis quelques années se sont développés les temps périscolaires. Ils se déroulent dans la deuxième salle de l'école du village, de 16h15 à 18h00. C'est un temps où les enfants peuvent goûter, jouer, dessiner, en attendant que leurs parents viennent les chercher. Ils sont encadrés par Alice Peret.

Ici les temps périscolaires sont proposés les lundi, mardi et jeudi. Le vendredi n'a pas été retenu par la Communauté de communes, et cela demande donc aux parents de s'organiser pour arriver à 16h30. Quand on travaille loin, pas facile de finir si tôt !

L'EMALA

Dans notre territoire rural de montagne, depuis 2005, sous l'impulsion des élus locaux, un poste d'enseignant en Equipe Mobile Académique de Liaison et d'Animation a été mis à disposition par l'Education nationale pour intervenir dans les écoles du secteur de Clelles et de Mens afin de pallier à l'isolement et au manque d'infrastructures culturelles et sportives. La CCT et le Département de l'Isère allouent une dotation de fonctionnement pour ce poste. Les deux écoles de notre regroupement pédagogique profitent régulièrement de ses interventions.

C'est Denis Polère qui occupe ce poste actuellement. Les enseignants font appel à lui pour coordonner le travail en équipe et mettre en place des projets pédagogiques culturels ou sportifs. Il organise des regroupements et des sorties entre écoles qui favorisent les rencontres et les échanges et il est chargé de faire circuler de classes en classes du matériel acheté en commun (livres, matériel sportif ou scientifique). Il s'appuie et développe le partenariat avec des structures locales (Le Poulailleur, le Pot au Noir) ou plus lointaines (La Rampe, la MC2).

L'existence de ce poste est vraiment un atout supplémentaire pour les élèves de nos petites écoles qui ont la chance chaque année de participer à des projets pédagogiques porteurs et très intéressants. Ces postes sont des exceptions dans l'Education Nationale, et sont bien précieux pour nos écoles.

LA CANTINE

Jusqu'à cette année, les restaurants du Bon Accueil et de l'Aller-Retour assuraient la cantine scolaire. Avec la fermeture des restaurants (le bon accueil à l'issue du 1^{er} confinement, l'Aller-Retour à l'issue du 2^{ème} confinement), le service de cantine sera désormais assuré par le Bistrot de la Place de Clelles. Toutefois cette organisation est réversible et la cantine reviendra au restaurant du village dès sa réouverture

LE SOU DES ÉCOLES

Pour donner des moyens supplémentaires à nos écoles, des parents se regroupent au sein du Sou des écoles. Les actions du Sou permettent de financer chaque année 2400€ d'activités pédagogiques ou de déplacement (1200€ par école), et d'acheter en plus du gros matériel pédagogique à tour de rôle (500 à 800€ disponible pour cela par an). Le petit matériel est acheté grâce à la coop de chaque classe ou par la Communauté de communes. Lorsqu'un grand voyage scolaire a lieu, le sou peut prendre en charge toutes les avances de frais.

Les trois communes aident le Sou à hauteur de 500€ par an chacune. Le reste de l'argent nécessaire est rassemblé grâce à la participation de vous tous, lors des événements (repas de Noël, loto) ou lors des achats groupés (chocolats de Pâques, Saint Génix...).

Cette année le marché de Noël n'aura pas lieu. Le Sou vous communiquera ses prochaines actions lorsque les conditions du déconfinement seront connues. Pour Pâques : passez par le Sou pour acheter vos chocolats !



COGNICLASS

Cette année, la classe de Monestier-du-Percy est inscrite dans un projet innovant en lien avec l'équipe d'« Apprendre et former avec les sciences cognitives » et une conseillère pédagogique. Ce projet de recherche s'appuie sur les avancées scientifiques sur le fonctionnement du cerveau. L'enseignante souhaite avec cette étude-action travailler sur ses pratiques afin de rendre les apprentissages de ses élèves plus efficaces.

Marlène a choisi de travailler prioritairement :

- l'implication (chercher à rendre les élèves plus acteurs de leurs apprentissages, de leur scolarité)
- l'attention (tenter de pallier aux difficultés attentionnelles sources d'obstacle d'apprentissage chez les élèves les plus fragiles).

AGRÈMENTS NATATION ou SKI APPEL À VOLONTAIRES !

L'école a besoin que des personnes passent leur agrément cette année, car il devient difficile d'organiser des sorties (5 sorties par an). Si vous êtes volontaires pour l'un ou l'autre de ces agréments, faites vous connaître auprès des enseignantes.

GDS Auvergne-Rhône-Alpes La Région Auvergne-Rhône-Alpes

LE FRELON ASIATIQUE

SIGNEZ SA PRESENCE !

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ Ou en téléchargeant l'application mobile **Frelon Asiatique**

Ce dispositif est dédié à la surveillance du frelon asiatique, espèce exotique envahissante. Pour la destruction de nids de guêpes ou autre insecte, merci de contacter un désinsectiseur professionnel.

Le frelon asiatique (*Vespa velutina nigrithorax*) est classé comme espèce exotique envahissante. Il a un impact fort sur la biodiversité en raison de la prédation qu'il exerce sur de nombreux insectes, dont les abeilles. Il représente aussi une menace pour la santé publique.

En été, chaque colonie construit un nid de grande taille, généralement à la cime des arbres. En fin d'automne de nombreuses futures reines quittent le nid. Il faut les trouver et les détruire pour éviter la création de nouveaux nids, l'année suivante.

Le frelon asiatique n'est pas agressif envers l'homme, sauf quand la colonie est dérangée. Il est alors particulièrement dangereux. C'est pourquoi les nids doivent être détruits par des spécialistes.

Pour lutter contre le frelon asiatique, apprenez à le reconnaître et SIGNEZ SA PRÉSENCE !

DISTINGUER LE FRELON ASIATIQUE DU FRELON EUROPÉEN

Frelon européen - Vespa Crabro



Frelon asiatique - Vespa Velutina



Pour plus d'informations : www.frelonsasiatiques.fr

ANTENNE RELAIS
Régulons les implantations

La mairie et des particuliers ont été contactés pour un projet d'implantation d'une antenne relais de téléphonie. Les communes voisines ont, elles aussi, été démarchées. A chaque fois, avec des opérateurs différents et avec des caractères d'urgence. La hauteur du pylône serait du même ordre de grandeur que celui de St Michel les Portes qui mesure 41m, ce qui n'est pas anodin. Nous avons donc demandé qu'un cadre pour ces implantations soit réfléchi à l'échelle intercommunale afin qu'il corresponde aux besoins des habitants et pour penser un maillage cohérent avec des implantations respectueuses des critères environnementaux et paysager. Nous appelons donc à la création d'une consultation à l'échelle de la communauté de communes, qui rassemblerait habitants, élus, associations.

CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE

La commission Bâtiments travaille pour trouver une solution de remplacement au chauffage de l'Église, compatible avec le budget communal. Des devis sont en cours. Plusieurs solutions sont envisageables : radiants, granulés, mixte granulés-radiants. Là encore tout est ralenti à cause de la crise sanitaire.

RÉNOVATION DE LA LIGNE FERROVIAIRE
GRENOBLE-VEYNES-GAP

Au mois de décembre 2019 l'Etat, les régions, les départements, la Métro, la SNCF se sont mis d'accord sur la nature des travaux de rénovation de l'infrastructure de la ligne Grenoble-Veynes-Gap et sur leur financement.

Ces travaux vont durer deux ans. Ils ont commencé le 13 décembre 2020. Cela va provoquer des modifications sur la desserte entre Grenoble, Veynes et Gap.

En 2021 les travaux s'effectueront principalement entre Clelles et Aspres, les trains circuleront entre Grenoble et Clelles (avec quelques modifications d'horaires par rapport à 2020) et des cars assureront les correspondances entre Clelles et Gap.

En 2022 les travaux s'effectueront entre Vif et Aspres, les trains circuleront entre Grenoble et Vif et des cars assureront les correspondances entre Vif et Gap.

En 2023 les trains circuleront entre Grenoble et Gap dans de meilleures conditions.

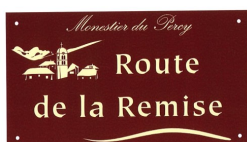
Pour des informations précises : chercher « ter-aura » sur internet.

BIENTÔT UNE VRAIE ADRESSE !

Afin de faciliter votre localisation pour les secours et les services (livraisons, fourniture d'énergie ou de télécommunication), la précédente municipalité a décidé de lancer une opération d'adressage sur la commune.

Le choix de dénomination des rues et des voies a été arrêté définitivement par une délibération du 23 Janvier 2020, la commission d'adressage a retenu les critères suivants :

- Rues faisant référence à des noms anciens de lieux-dits (ex : rue de la Blachette, route de la Remise, rue du Tournarou...) ou à des noms du petit patrimoine (ex : rue de l'alambic, impasse du Détré...)



-Rues faisant allusion au cadre des montagnes qui nous entourent (ex : rue du Barral, rue de l'Obiou...)

L'orthographe des noms ayant parfois fluctué dans le temps (ex : La chaud, La chaud, La chau...) pour trancher, la commission s'est référé à celle qui était inscrite sur le cadastre napoléonien.

Les plaques indicatives des rues seront fixées soit sur un mur (privé ou public) soit sur un panneau planté à cet effet. Les propriétaires d'un mur sur lequel sera fixée une plaque seront bien sûr prévenus, les propriétaires d'un lieu d'implantation d'un poteau seront prévenus aussi (en sachant que les propriétaires n'ont pas le droit de s'y opposer).

Les numéros de vos habitations ont été calculés suivant le système de la numération métrique : les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation. Cette numérotation permet d'intercaler de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter. Le long d'une voie en partant du point zéro, les numéros pairs sont à droite (2, 4, 6...), les numéros impairs sont à gauche.



Le confinement ralentit l'aboutissement de ce projet, vous recevrez dans quelque temps, un courrier pour vous communiquer votre adresse exacte et les démarches qui en découleront lorsque les plaques et panneaux seront fixés. Nous vous donnerons ensuite des informations sur la fixation de vos numéros qui vous seront fournis par la commune.

PLACES DE PARKING RÉSERVÉES

Nous rappelons que les places de stationnement prioritaires sont réservés strictement aux personnes à mobilité réduite et ne sont donc pas utilisables même pour un court arrêt.

COVID-19

La cour et l'accès à la mairie, par arrêté préfectoral, ne sont pas accessibles aux adultes aux entrées, sorties d'école et pendant les récrés. Il faut donc patienter devant ou dedans jusqu'à la fin de la récré.

Le secrétariat de Mairie et l'agence postale : le masque est obligatoire dans la mairie et en traversant la cour de l'école. Pour limiter le nombre de personnes, une sonnette a été installée en bas de l'escalier.

Le couvre-feu s'applique dans le village, de 20h à 6h.

Le Flash Info actualise les recommandations

N'hésitez pas à solliciter la mairie en cas de besoins spécifiques.

L'ALLER/RETOUR

Un peu avant le confinement, la nouvelle était fêtée : Marie-Laure et Guillaume passait la main. Une petite soirée surprise venait marquer le coup.

Puis Laurent Munoz est arrivé, après une semaine de travaux, le lundi 9 mars, il ouvrait... Le 14 mars l'état d'urgence sanitaire l'obligeait à fermer. Ce 1^{er} confinement, verra le départ de son associé. Mais avec son énergie, Laurent a su rebondir, et nous a proposé des repas en terrasse ensoleillée et des animations musicales... Ce qui fut une respiration salutaire.

Ce ne fut pas simple pour Laurent d'arriver à tenir bon, avec le contexte sanitaire, et la peur ambiante, la difficulté face au changement, mais il l'a fait contre vents et marées... Lors du 2^{ème} confinement, la coupe était pleine pour Laurent. Il a jeté l'éponge, en assurant, heureusement, encore quelques semaines les repas de la cantine et de l'ADMR.

C'est toujours un échec de n'avoir pas su garder quelqu'un qui avait envie d'installer son commerce dans un village. Laurent, merci d'avoir tenté. On retiendra de ton expérience ! Bonne continuation à toi, tu nous as régalié, cuistot !

Pour la suite, la CCT a trouvé des solutions pour la cantine et le service de repas à domicile de l'ADMR qui sera assurés par le Bistrot de la Place (Celles) en attendant une reprise de L'aller/Retour.

La Mairie, propriétaire des murs s'active pour trouver une solution. Nous ne voulons pas d'un village sans café, ni presse, ni restaurant... Nous avons toujours et plus que jamais besoin que ce lieu de vie existe, c'est ce qui fait vivre le cœur du village.

La Mairie se tiendra au côté du futur repreneur pour le soutenir et l'aider dans ces démarches, pour son arrivée et face aux difficultés. Avis aux volontaires !

UN DIMANCHE À LA CAMPAGNE

Cette année en partenariat avec le Département de l'Isère et le dispositif "Paysage Paysages" la compagnie à l'art'Bordage, l'association "Trièves street" et l'association le Parc ont organisé leur premier "contest" de skate sur la rampe mobile actuellement accueillie au Serre.

Il s'est déroulé le 19 juillet, a eu la visite de près de cent personnes dont une trentaine de skateurs âgés de 8 à 45 ans...

Cet évènement original est un subtil mélange d'activité sportive et de pratique culturelle alliant pratique urbaine en milieu rural témoigne du dynamisme de l'association "le Parc" (acronyme de Planche à Roulettes Club), jeune association qui a en charge de développer la pratique du skate sur le Trièves.



CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2020

Dans le contexte épidémique actuel, la cérémonie s'est déroulée avec un public très restreint, des anciens combattants contactés par la commune, quelques élus, deux enfants de l'école. Quelques personnes masquées et à distance se sont spontanément rajoutées.

A cette occasion, M Louis Oddolaye nous a rappelé que le monument aux morts de Monestier du Percy a été inauguré en 1920, il y a tout juste 100 ans, par le Maire de l'époque était alors M Marius Cuchet (arrière-grand-père de Robert).

La même année était installée sous l'Arc de Triomphe parisien la tombe hautement symbolique du soldat inconnu, qui accueille le corps d'un soldat non identifié et commémore les soldats morts pour La France dans leur ensemble, au cours de l'Histoire entière.

Pour se replonger dans l'époque et puisque nous passons beaucoup de temps dans nos maisons en ce moment, voici notre choix de livres :

« Ceux de 14 » de Maurice Genevoix (entré au Panthéon ce 11 novembre 2020)

« Chien-Loup » de Serge Joncour



L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural)

L'association de Clelles a une nouvelle une équipe. Après 11 années de dévouement, Mme Chantal Berthier a décidé de passer la main. Après plusieurs réunions de concertations avec différents délégués des communes concernées et de la communauté de communes du Trièves, une nouvelle équipe s'est constituée à la tête de l'ADMR, et c'est tant mieux car cette association est précieuse et essentielle pour l'aide qu'elle apporte sur notre territoire !

Le nouveau président est M. Franck Maurice-Laforge, la vice-présidente est Mme Anne Gachet, la trésorière

Mme Véronique Mazur, la secrétaire Mme Hélène Huet. L'ADMR de Clelles, c'est à l'année :

14 salariés au sein de la structure

111 personnes aidées

L'équipe municipale remercie chaleureusement Mme Chantal Berthier pour son dévouement et sa gentillesse durant les 11 années qu'elle a accomplies auprès de cette association. Nous souhaitons bon courage à la nouvelle équipe qui reprend la gestion de la structure en ce moment d'épidémie et de confinement.

PLACE AUX HABITANTS

« Irréel ! Que dire de plus ? C'est dingue, de la folie, un rêve de gosse qui se réalise ! »

Ce sont les mots de Nans Peters, après avoir remporté brillamment la 8ème étape du Tour de France 2020 . Nous étions de nombreux Monétérois devant nos postes de TV ce samedi 5 septembre à assister à l'échappée de Nans, l'enfant du village, dans cette première étape pyrénéenne de montagne de 141 km. Nans, tu nous as fait rêver avec ton dossard 36 !

En attendant de pouvoir fêter ensemble à Monestier du Percy cette victoire et tes beaux résultats de cette année 2020 pourtant si particulière... Nous t'encourageons pour la suite de ton parcours de cycliste !



NANS

*Simple petit garçon des Fourchaux, Nans
Toujours sur un vélo, enfance et adolescence
Aujourd'hui c'est avec les stars que tu dances.
Une Vuelta 2018 comme expérience
Et déjà le 29 mai 2019 à Antholz Anterselva, une performance
Puis en 2020, après un confinement, pour toi pas de décadence
Sélectionné pour le Tour de France
A l'audacieux, sourit la chance
Et voici le berger en transhumance
Sur les routes de France
Toujours tu avances
Et à quelle cadence !
Force physique et force mentale de toute évidence
On te connaît solide, appliqué, jusqu'aboutiste, plein de résistance
Et ce fut à Loudenvielle la prestigieuse récompense
De tant d'efforts et persévérance .*

Nadège Peters

SOUVENIR SOUVENIR

Il fut un temps que les moins de 20 ans ne peuvent pas connaître... Et où la place du village accueillait musique et danse. Que revienne vite ce temps-là !

Jazz band sur la place du village dans les années 40.



Raoul Giraud à l'accordéon, René Chabuel au Banjo, Henri Giraud dit "Riquet" au tambour, Robert Parat à la clarinette.

VOS ÉCRITS, VOS PHOTOS !

Vous avez un souvenir, une recette de cuisine, une ancienne photo du village, une anecdote,... que vous souhaitez partager, n'hésitez pas à en faire part :



- Par mail à : monestierdupercy@wanadoo.fr
- En déposant les documents dans la boîte aux lettres de la Mairie (en indiquant votre nom et vos coordonnées)
- Ou en passant voir Sandrine Bernardi et Karine Reinke pendant les horaires d'ouverture de la mairie.

LE BULLETIN MUNICIPAL

Ce bulletin a été tiré à 200 exemplaires.

Responsable de la publication : Robert Cuchet

Comité de rédaction : Loïc Cloez,

Michèle Giraud-Martin,

Catherine Giraud-Guichert

Avec le concours de : Franck Maurice-Laforge,

Sandrine Reinke

INFOS PRATIQUES

Mairie et agence postale :

Ouverte du lundi au vendredi de 09h à 12h.

La cour de l'école, les couloirs, les deux montées d'escaliers sont interdites au public pendant la récréation (10h15-10h45)

Pour joindre la mairie :

Karine Bernardi et Sandrine Reinke (04 76 34 40 65)
ou monestierdupercy@wanadoo.fr

Infos sur internet : monestierdupercy.over-blog.com

En cas d'urgence : Robert Cuchet au 06 70 09 23 70

Ouvertures déchetteries :

Monestier de Clermont :

Lundi-Mardi-Mercredi-Samedi 9h-11h45 / 14h-17h15

Mens : Lundi-Mercredi-Samedi 9h-11h45 / 14h-17h15

ALIMENTATION

Biau Panier

www.biaupanier.com

Récupération des commandes le mercredi 17h-19h

Épicerie Vival de Lalley

ournée dans le village et les hameaux
le vendredi après-midi (04 76 34 74 03)

Boulangerie au bon pain Clellois

les mardis et vendredis matin vers 9h15 (sur la place)

Poisson (Archiane)

www.local.direct/le-monestier-du-percy

Livraison sur la place un jeudi sur deux 14h-15h

La Pizz'art

Téléphonez au 04 76 34 79 22

NOURRITURE DE L'ESPRIT

Médiathèque intercommunale du Percy

Mardi + mercredi 17h-19h/jeudi + samedi 10h-12h

Point livres (abri bus du village)

Librairie la Palpitante (Place de la halle à Mens)

Radio Dragon : 104,4 FM

NUMÉROS UTILES

Transport

Covoiturage régulier : www.ecovoiturage.itinisere.fr

Demande de covoiturage : Mon Trièves : 07 81 82 73 84

Taxi gare de Clelles-domicile (3,50€) : 09 69 32 21 41

Santé

Sage-femme, puéricultrice, médecin de la Maison

du département de Mens : 04 80 34 85 00

Cabinet médical de Mens (médecin) : 04 76 34 65 74

Cabinet médical de Clelles : 04 76 34 18 32

Social

Assistantes sociales, conseillère en économie sociale et familiale, psychologue, référents personnes âgées et handicap de la Maison du département de Mens :

04 80 34 85 00

Collectif d'entraide du Trièves (boutique, friperie et épicerie solidaire / colis d'urgence)

- Mens : 04 76 34 15 76

- Monestier de Clermont : 04 76 34 91 39

ADMR : Bureau accessible du lundi au mercredi et le vendredi de 9h à 17h au 06 70 04 14 69

Vos droits

Avocate-conseil (Mens) : 04 76 34 27 02

- Permanences gratuites, uniquement sur rendez-vous.

Agence Départementale Informations logement (ADIL)

- information complète, neutre et gratuite sur le logement : 04 76 53 37 30

Permanence 3^{ème} jeudi du mois à Mens ou Monestier de Clermont, en alternance, sur rendez vous.

Vie de famille

Planning familial (permanence à Mixages à Mens) :

04 76 84 47 04 ou 06 49 99 03 43

Médiation familiale (Grenoble) : 07 69 45 46 15

Violence conjugale : 3919

N° enfance maltraitée : 119

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU : 15

APPEL D'URGENCE : 112

POMPIERS : 18

POLICE SECOURS : 17

Appel au secours, que dire ?

Dans tous les cas pour faciliter et accélérer le traitement de l'appel, parlez le plus clairement possible et précisez :

- Qui vous êtes ? Si vous êtes victime ou témoin
- Le numéro de téléphone sur lequel vous êtes joignable
- Où vous êtes ? En donnant l'adresse précise de l'endroit de l'intervention
- Pourquoi vous appelez ? Écoutez les conseils donnés sur la conduite à tenir avant l'arrivée des secours.

VOS CONTACTS AU CONSEIL MUNICIPAL

Si besoin, vous pouvez vous adresser aux référents concernés :

- Eau : Véronique Leblay 06 14 70 56 47
- Assainissement : Guillaume Didier 06 87 68 34 70
- Déchets : Catherine Giraud-Guicherd 06 80 22 25 44
- Voirie, chemins, ponts : Serge Albert 06 23 80 10 13
- Action sociale : Gérard Gomez 04 76 34 92 46
- Écoles : Michèle Giraud-Martin 04 76 34 40 19
- Urbanisme : Robert Cuchet 06 70 09 23 70
- Enfance-jeunesse : Nicolas Millon 06 32 66 32 07
- Bâtiments et équipements : Loïc Cloez 06 51 94 39 30
- Aménagements: Michèle Giraud-Martin 04 76 34 40 19
- Forêts : Guillaume Didier 06 87 68 34 70